



Journal des anthropologues
Association française des anthropologues

75 | 1998
Statut de l'écrit et de l'écriture en anthropologie

L'écriture du génocide des arméniens : un texte à plusieurs voix

Writing about the genocide of the Armenian people : a text with several voices

Martine Hovanessian



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/jda/2638>

DOI : 10.4000/jda.2638

ISSN : 2114-2203

Éditeur

Association française des anthropologues

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 1998

Pagination : 63-84

ISSN : 1156-0428

Référence électronique

Martine Hovanessian, « L'écriture du génocide des arméniens : un texte à plusieurs voix », *Journal des anthropologues* [En ligne], 75 | 1998, mis en ligne le 07 mai 2009, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/jda/2638> ; DOI : 10.4000/jda.2638

Ce document a été généré automatiquement le 20 avril 2019.

Journal des anthropologues

L'écriture du génocide des arméniens : un texte à plusieurs voix

Writing about the genocide of the Armenian people : a text with several voices

Martine Hovanessian

Le bleu du ciel est, peut-être, l'envers de la nuit.
Mais qui retournera les mots que l'encre a noircis ?
En ce cas, écrire serait, avec chaque signe,
inaugurer
un nouveau jour que le mot assume. On ne vient
jamais
à bout de l'espérance.
Edmond Jabès
« Elargir les horizons du mot »

- 1 Depuis les années 1970 en France, on voit se constituer dans le champ élargi des études arméniennes, des cercles de réflexion et de rencontre sur la question du génocide arménien, prolongés par des écrits d'inégale profondeur, et dont l'inflation coïncide avec un mouvement de pensée, où la négation du génocide par l'Etat turc est soumise à l'impératif symbolique. Nous proposons dans le cadre de cet article, de rendre compte d'une pratique textuelle de la violence génocidaire, oscillant entre l'objectif d'une interprétation et son impossibilité, formée d'écrits se distribuant aujourd'hui sur un spectre assez large, et qui témoignent à la manière de la violence qui s'est abattue, d'une expérience qui dépasse le sens. Ces écrits participent indiscutablement à la reconstitution d'une « intellectualité » qui naît dans les conditions d'une diaspora de plus en plus occidentale, et qui à la célébration du patrimoine, d'une idéologie de la « naturalité » et d'une recherche vers l'authenticité des valeurs, se propose d'affronter le désastre.
- 2 Précisons d'emblée un point important : l'écriture du génocide, celle d'une violence collective démesurée est par essence hétérogène. Elle demande à la fois une attention aux thèmes qui la traversent mais aussi une réflexion sur la texture de l'écriture : elle ne se

borne pas uniquement à décrire, ni même à transmettre des idées mais rejoint au plus près, sous la grande hétérogénéité des écrits, la forme du désordre engendré. L'écriture de la catastrophe pourrait s'apparenter à celle de certains écrivains modernes¹ qui se sont risqués à l'écriture comme un lieu, disait Leiris, où l'on se sent tangent au monde (1938) pour faire des écrits qui soient des actes. Il y a effectivement dans la globalité de cette écriture un mouvement tendu vers « prendre corps » plutôt que vers « prendre sens ». Elle peut se définir comme une écriture antidiscursive, un texte multidimensionnel qui se déforme sans arrêt, produisant **des langages** de la discontinuité² opposés au lieu de l'écriture comme celui d'une totalisation achevée.

- 3 Le point commun de ces écrits multiples se caractérise par un travail de remémoration qui ne concerne pas seulement la mémoire de l'événement, mais aussi la mémoire de ses conséquences, à savoir la dispersion des survivants. Il s'agit d'une nouvelle situation géographique à affronter certes, mais qui implique le bouleversement d'un imaginaire national – bâti autour du territoire – de la langue et de la religion.
- 4 L'écriture du génocide est indissociable des perceptions liées au statut du survivant en tant que témoin direct du désastre, témoin de scènes vues ou entendues, de la dislocation interne du groupe, du départ de « ceux qui ne sont jamais revenus »³, témoin aussi d'un exil qui a désarticulé tout un univers de représentations, cimenté par une langue garante d'une tradition séculaire. Depuis l'exode massif jusqu'aux années 1965⁴, on observe des conduites d'enfermement dans un passé coupé de ses racines, dépouillé de son histoire et paradoxalement emblématisé et figé (Hovanessian, 1992). Ce travail de remémoration qui coïncide avec un réveil minoritaire dans la dispersion atteste d'un autre rapport au temps et à l'espace, d'une sortie possible du statut du « survivant » même si certaines écritures, surchargées de sens, n'échappent pas à la fascination exercée par une problématique de la douleur.
- 5 Bien évidemment cette abondance de travaux est salutaire si l'on admet, en effet, deux principes consécutifs au génocide : un désastre du sens, puis un principe de forclusion, que j'avais déjà énoncé dans l'avant-propos de mon ouvrage (Hovanessian, 1992) et qui de manière sensible (la métaphore du trou symboliquement non intégrable), traduisait au terme d'une enquête de terrain de longue durée menée pour cerner les enjeux du lien communautaire, un rapport à une réalité « hors norme ». L'analyse de ce rapport ne se suffisait pas des catégories d'analyse habituellement maniées par le discours scientifique sur les migrations, ni même des analyses récentes qui couvrent les interrogations et les stratégies identitaires des populations issues de l'immigration.
- 6 A travers la mise en évidence des scissions internes à la communauté, l'étude rendait compte du mouvement d'une quête collective vers de nouveaux principes organisateurs, qui exprimait un éclatement du lien à travers des tentatives désordonnées mais néanmoins vivantes de réappropriation de signifiants identitaires. Tentatives, en effet, qui délimitaient « un espace de symbolisation » pour reprendre la formulation de M. de Certeau (1984) et sa stimulante analyse : « souvenirs-fétiches d'une mémoire collective, ces fragments d'appartenance ont un rôle métonymique (ils disent la partie pour le tout), historique (ils représentent la place du mort), elliptique (de ces citations on ne connaît plus ni le sens, ni la référence) et poétique (ce sont des inducteurs d'invention). Par eux se garde, têtue, morcelée, muette, échappant aux mainmises, une altérité ethnique ».
- 7 Ces pratiques « qui agissent une spécificité », observées à l'intérieur d'un espace social scandé de « temps communautaires » (pratiques religieuses, rituels commémoratifs, reprise d'un patrimoine politique propre, etc.) dessinent les contours d'un territoire de

l'altérité en quête de fondements ; elles concernent tout autant les pratiques de l'écriture où le passé se recompose en « monument identificatoire » à travers la matérialité de l'écriture.

- 8 L'écriture du génocide se revendique à la fois comme traduction et comme invention, à partir d'une explosion de référentiels, ou plus précisément le référentiel, c'est le paradigme de l'explosion⁵. On ne peut en ce sens prétendre à une écriture qui s'appuie sur une continuité historique ou conceptuelle. A la manière de ces espaces de l'altérité, qui se déplacent, disparaissent ou construisent de nouvelles centralités à partir d'une centralité perdue, cette écriture convoque un rapport à l'étrangeté, hors du sens commun. L'écriture du génocide ne s'oppose pas au réel social, ni même à ses rationalités mais questionnent ces rationalités à travers l'exigence absolue de mise en forme d'une irrationalité qu'elle tente de rendre intelligible, d'un au-delà presque de la réalité sociale, plus concrètement d'un sens du sens, guidé par le désir de susciter le regard de l'autre, mais aussi d'atteindre à ce que ce regard soit une reconnaissance de la dévastation symbolique consécutive à l'événement.
- 9 La quête d'une écriture de cette violence imprévisible, à travers une grande diversité de style, rendra sensible une expérience de l'extrême, réintroduira du témoignage pour prouver à soi-même et aux autres que ce qui a eu lieu a bien eu lieu, tentera d'en discerner les logiques négatives.
- 10 Aux analyses des preuves écrites et officielles de l'existence du génocide arménien, la présence d'écrits sur le thème d'un obstiné silence s'inscrivant comme une seconde mort pour les survivants (le génocide blanc), viendra compléter la littérature contemporaine de l'exil, à travers le problème de l'héritage et de la transmission pour les générations présentes et futures.
- 11 On discernera plusieurs genres de supports écrits pour témoigner du génocide :
 - des récits sur les faits, où domine l'approche historiographique, rétablissant en général une chronologie précise du plan d'extermination et qui sera animée du souci de confirmer la responsabilité étatique ;
 - des récits de mémoire souvent recueillis auprès des survivants et de leurs descendants. Nous devons distinguer le roman familial, additionnant les blessures du génocide à celles de l'exil et du déracinement, les essais littéraires où la question de l'appartenance apparaît, sans toutefois être toujours centrale, puis les recueils plus méthodologiques des histoires de vie, assez rares dans leurs apparitions et utilisées dans le champ des sciences sociales comme des matériaux d'analyse du lien social ;
 - des textes de sensibilité psychanalytique au statut ambigu, oscillant entre les apports d'une anthropologie de la mémoire menée à partir d'enquêtes de terrain rigoureuses, de recherches historiques ou de nature juridique et qui défendent une singularité interprétative sur la question du déni à partir d'une théorisation de ces matériaux. Les thèmes de l'irreprésentabilité, de clivage interne et de forclusion, de capacité à se concevoir dans une lignée, d'une expérience hors bornes favorisant un mutisme ou un répertoire obsédant, jalonnent ces écrits. A travers ces écrits, on remarque un incontestable mérite de théorisation d'une localisation psychique de la douleur, en appel, diront certains, « d'une localisation syntaxique ». Certains textes conjugueront la réflexion historique, l'élaboration psychanalytique à son histoire familiale. En ce qui concerne le rapport naissant entre littérature et psychanalyse sur la question, la tendance dominante consiste en l'interprétation d'une création littéraire en tant que témoin ou illustration de l'existence

d'un impensable psychique, ou donnera lieu à quelques écrits proches de la « psycholittérature » dans laquelle l'analyste introduit sa propre histoire ;

- enfin, on discerne une timide critique des interprétations, une pensée qui dévoile les formes de perversions contenues dans les interprétations du génocide. Cette critique montre que l'approche historiographique conduit le plus souvent à une instrumentalisation de la catastrophe. Si du côté des rescapés et de la littérature, le terme *Yèghern* (catastrophe en arménien) sera usité pour nommer l'expérience de l'événement, la notion de catastrophe arménienne sera reprise dans certains écrits de nature plus philosophique, qui associent une réflexion sur la violence symbolique liée aux modifications des formes de pouvoir, au passage d'une configuration à une autre, d'une logique impériale (l'empire ottoman) à l'Etat.

L'écriture de la catastrophe : l'histoire d'une écriture constamment menacée

- 12 Nous illustrerons tout d'abord cette dernière perspective, à partir notamment des travaux de Marc Nichanian (1988, 1989, 1994) qui constitue l'écriture comme le lieu d'énonciation d'une vérité sans image idéale, celle d'une réalité de la déficience nue, impossible à dire et impossible à concevoir dans la diaspora. Faisant allusion aux modes de réception interne de la catastrophe arménienne, cet auteur précisait qu'elle « paralysait tout discours et toute pensée » et « qu'il fallait donc se faire violence pour tenter de dire quelque chose de la violence collective, pour frayer la voie à une parole interprétative » (1992).
- 13 Nichanian met à jour une violence moderne alors à l'œuvre, où l'Etat se constitue en acquérant la puissance de la définition à travers la vérité « d'une violence de sang sans sens »⁶. Cette sorte de philosophie politique fonde sa cohérence en empruntant des éléments d'explication à l'histoire de la littérature, « expérience extrême de la langue, en son destin, en la nudité de son destin », d'autant que depuis deux siècles les Arméniens ont inscrit leur rapport au passé et au présent à travers la littérature et non dans la religion, l'histoire, ou la pensée théologique ou philosophique. Il montre comment le malheur s'est inscrit dans la langue, à travers l'évolution historique du statut de la langue arménienne (entendue non pas comme concept linguistique mais comme support du récit mythique). De « l'auto-représentation » à l'esthétisation de la langue vers une transparence unifiante, on décèlerait dès la naissance de la littérature arménienne moderne (milieu du XIX^e siècle) le germe d'une catastrophe à venir pour la collectivité (le désastre des Pères) mais aussi des tentatives de parer au désastre menaçant touchant à l'autofondation et visant l'intégralité du groupe arménien.
- 14 Selon Nichanian, la littérature a tenté de créer de nouvelles médiations là où le pouvoir d'identification a été soudain en défaut ; il évoque une transmission horizontale des écrits qui a pour but non la conscience d'une filialité par rapport aux pères, mais la finalité d'ouvrir le peuple sur lui-même.
- 15 Les différents genres littéraires auraient donc accompagné les étapes de modernisation du pouvoir politique, auraient été au plus près de ces forces de la modernité tiraillées entre une modernité éclairée, représentée par la naissance d'une intelligentsia arménienne s'en référant aux « Lumières » et voulant développer cette conscience de soi (de peuple en tant que peuple non soumis au système impérial) et la montée d'un

principe moderne de pure transparence étatique où s'exercera, « une violence de fondation » et qui confère au pouvoir d'Etat son caractère d'absolu⁷.

- 16 Cette écriture de la violence qui pose des logiques supérieures de pouvoir, d'une surdétermination, transgressant même à travers ces volontés de modernisation tout principe sacrificiel (Nichanian, 1992), possède la vertu décapante de « joindre d'un seul trait la réalité des actes et l'idéalité des fins », comme le précisait Barthes à propos des écritures politiques (1953). Elle évite le recours à une explication qui consiste à prouver l'illégitimité de l'acte en additionnant les discours sur l'innocence des victimes et qui présente le risque de s'engouffrer dans un processus auto-justificatif sans fin, entretenu par les accusés, pour qui l'événement n'a jamais eu lieu.

Le statut de survivant : de l'écriture directement sensible de la catastrophe à celle du génocide

- 17 Le rapport écriture/catastrophe noué dans l'émergence d'une violence symbolique désintégrant, nécessite que l'on y adjoigne les conséquences d'une brisure de la temporalité. Comme l'écrivait l'anthropologue Amalia Signorelli (1992) « la catastrophe brise le temps humain, ouvre un gouffre entre le passé et le futur, menace de rompre le lien entre les générations. C'est le risque culturel le plus radical que les groupes humains puissent rencontrer ». Si la catastrophe brouille les repères, introduit des discontinuités marquantes dans les histoires, elle confère en même temps au présent la **prégnance** du principe de destruction.
- 18 La question du statut des rescapés avec l'apparition « d'une psychologie du survivant » paraît étroitement dépendante de cet effacement de toute limite, obstruant en même temps toute capacité d'anticipation : « penser le désastre, c'est n'avoir plus d'avenir pour le penser. Le désastre est séparé, ce qu'il y a de plus séparé » (Blanchot, 1983). Amalia Signorelli comme tant d'autres anthropologues confrontés par la pratique de terrain à des situations extrêmes, ont montré que ceux qui ont échappé à la mort physique sont exposés à la mort culturelle, à l'impossibilité de retourner dans le monde des vivants. Cette « crise de la présence » se caractérise par le simple fait de la menace de disparaître en tant que présence, d'une incapacité à faire son histoire (De Martino, 1953).
- 19 Nous pouvons affirmer un double enjeu de l'écriture de la catastrophe arménienne : d'une part, nous reprenons l'hypothèse de Ricœur (1986) selon laquelle il existe une unité fonctionnelle entre les multiples genres et modes narratifs, qui est le caractère temporel de l'écriture : « tout ce qu'on raconte arrive dans le temps, prend du temps, se déroule temporellement ; et ce qui se déroule dans le temps peut être raconté ». Il y a de toute évidence, dans le rapport écriture/catastrophe, un travail à l'œuvre d'une nouvelle négociation de sa présence au monde, une tentative d'organisation du monde, de réinscription du sens dans de nouveaux contextes ; d'autre part, il semble que l'enjeu de l'écriture n'est pas tant l'événement mais bien la signification de l'événement de parole comme fonction humanisée du langage partagé. Comme le précisait le très intéressant numéro de la revue *Mots* sur la Shoah (1998), « le silence seul à la mesure du désastre alimente de l'intérieur l'écriture même et il y a dans le témoignage une lutte contre l'indicible en tout cas, une lutte contre un processus visant à exclure la victime du genre humain ». Dans son bel article sur la parole impossible pour les survivants de la Shoah, N. Fresco (1981) témoigne de cette emprise d'un silence engloutissant le passé.

- 20 Le facteur temps œuvre de toute évidence à des perceptions plus distancées de l'événement, même si la question de l'emprise demeure entière : effectivement, de l'œuvre de témoignage à forme poétique du cénacle d'écrivains et de poètes venus pour la plupart de Constantinople, regroupés autour de la revue *Menk* (Nous) dans les années 1930 à Paris, et où la question de la représentation de l'exil extrême demeure le thème central et motive une expérience collective à travers l'écriture (Beledian, 1995), à l'ouvrage majeur de Dadrian (1996), professeur de sociologie à l'université de New-York pour la compréhension des fondements du génocide arménien de 1915 dans l'Empire ottoman, se mesure un travail de l'écriture qui participe dans la temporalité de l'après-coup de l'événement, à l'expression puis à la refondation d'une conscience de soi.
- 21 Comme l'écrit Beledian (1988) les écrits de la littérature post-catastrophique de la première génération de la désintégration, celle de la survie, témoignent de manière sensible, souvent sous la forme d'une prose poétique des effets de l'éviction du sol natal et de la difficulté à l'anticipation d'un « nous collectif ». Avec *Menk*, il y a en effet une tentative de fonder une « communauté littéraire ». L'auteur souligne néanmoins à travers le commentaire du « manifeste général », une absence de déclarations idéologiques et esthétiques, présentes en général dans ce genre d'écrit. Il s'agit en fait d'un manifeste sans manifeste dit-il, à venir au cours du temps et qui traduit l'épuisement pour cette génération des identifications à une communauté rassemblée, devenue une œuvre à réaliser par la littérature, en attente. Un des signataires précise « que la génération fait l'expérience des choses qui s'écroulent en référence à l'ancre de l'antique, authentique pays » (Beledian, 1995). On peut en effet déceler un vide déclaré qui renvoie « à une communauté qui cesse d'être elle-même, qui se retire d'elle-même » et qui projette sans plus trop y croire de renouer avec la filiation des aînés, à condition toutefois « d'effacer complètement les habitudes de transmission des générations littéraires » (Beledian, 1995). Cette orientation littéraire se précise davantage par son souci de remplir ce cadre d'un contenu, de trouver des repères entre l'identité orientale des pères et la rencontre avec un occident « à la fois malheur et chance unique », déjà bien présent chez les anciens mais qui est devenu une réalité brutale par l'exil et la dislocation collective.
- 22 L'ouvrage de Nicolas Sarafian (traduit de l'arménien en français 1993), membre de *Menk*, né à Varna, en Bulgarie (1902-1972), et dont les parents ont été victimes du génocide de 1915, témoigne de cette génération d'écrivains arméniens exilés à Paris à 20 ans en quête de « l'espace impossible de la non-identité ». Le Bois de Vincennes, espace-refuge traversé par le promeneur chaque soir au retour de son travail sera propice à la déliaison des pensées, aux méditations sur le destin de l'exilé. Ce n'est pas tant le thème de la patrie perdue qui structure la narration, que l'expérience d'un exil où l'objet manquant se dérobe sans cesse : « la folie, l'entêtement d'écrire dans des conditions où il n'y a aucune récompense à attendre. Notre langue sur le point de s'éteindre. Une part de la diaspora sur le point de s'assimiler. Et lorsqu'on est à l'étranger, s'assimiler de plus en ayant en soi-même ce pays, l'amour de ce pays, s'assimiler avec avilissement ». La référence « à son peuple » apparaît à plusieurs reprises à travers l'écrasante mort collective survenue : s'inscrit-elle dans la continuité d'une mission mystico-religieuse ? Que faire d'un tel héritage ? Peut-on éviter d'identifier sa douleur à la « douleur d'un peuple méprisé ? » Recommencer sa vie ? Non, impossible affirme Sarafian.
- 23 Il y a un écart si infime entre le vécu et l'histoire racontée, qu'il ne s'agit plus apparemment de « refaire » la réalité comme dans le cas de la fiction narrative, mais de

célébrer le langage comme lieu d'un message qui cesse d'identifier réalité et réalité empirique, expérience et expérience empirique⁸.

- 24 Quelques interprétations d'ordre psychanalytique (Altounian, 1997) révèlent que l'écriture de Sarafian qui, en langue arménienne, sert de médiation pour « promouvoir une transmission discontinue, indirecte, afin que puisse se recueillir, s'inscrire symboliquement une perte qui est dorénavant de nulle part » et en termes d'économie psychique, « pour créer les conditions d'une intersubjectivité dans la transmission ». La pertinence de ces propos est certaine, surtout lorsque ces analyses évoquent le rapport de l'écriture au surmontement d'une crainte de l'effondrement et son passage dans les générations suivantes. Certes la prose de Sarafian comme tant d'autres écrits d'une époque nommée celle de la « survie post-catastrophique » se prête fort à une analyse d'une psychologie du sujet puisque ces écrits fondent leur acte de naissance à partir d'un phénomène collectif auquel s'identifient les auteurs : la rupture radicale avec la société d'origine, dans le double processus de l'anéantissement de la collectivité et du déracinement individuel. Ainsi on peut qualifier l'œuvre bilingue de Chahan Chahnour⁹, comme une véritable chronique de l'exil d'autant qu'à travers le roman et les nouvelles, l'auteur lui-même évoque une « Histoire Illustrée des Arméniens ». Mais cette littérature du désastre est avant tout celle de son imminence, de « ses bords » et son intention première semble dépourvue de tout projet, si ce n'est d'écrire « pour s'en remettre au désarroi » sans « constituer les mots comme des armes, des moyens d'action, des possibilités de salut » (Blanchot, 1983). Ces écrivains déroulent une chaîne historique de contraintes à laquelle ils sont liés, et à travers l'écriture une réflexion parfois sur les limites de la possibilité d'écrire. On ne peut prétendre à l'élaboration d'une histoire linéaire de l'exil : ils ne sont que des fragments d'exil, des formes que l'on peut remplir différemment, porteurs à eux seuls d'un temps de la discontinuité.
- 25 Ces vingt dernières années, on constate une recrudescence d'écrits de sensibilité psychanalytique qui se sert le plus souvent de matériaux textuels comme les essais ou le journal pour élaborer une théorie clinique d'un impossible héritage et « d'un patrimoine meurtrier » (Altounian, 1990). Ce déroulement interprétatif, assimilant parfois trop rapidement ainsi que le rapportait Barthes (1963)¹⁰ à propos de la critique psychanalytique, « les détails d'une œuvre et les détails d'une vie » présente le risque d'ôter à l'écriture sa part de liberté de se constituer en une activité autonome. A travers le temps d'écriture, ces écrivains revendiquent un espace de l'indécision tout autant qu'une logique du provisoire, hors de toute représentation de la continuité, et qui autorise l'accès « au lieu du multiple » (Sollers, 1968).

L'écriture de la dénonciation

- 26 Dans la perspective qui nous anime, d'une écriture tendue entre le manque et l'excès, difficile à écrire, nous voudrions insister sur ce qui légitime une production de plus en plus importante à savoir la question du non-dit et du déni.
- 27 On verra apparaître en France et aux Etats-Unis dans les années 1970 une abondante historiographie du génocide. Une floraison de travaux va s'attacher à mettre en évidence des principes d'explication, à réunir des documents inédits, compilation de documents officiels puisés dans les archives publiques, à publier des récits de témoins oculaires, missionnaires ou diplomates (Lepsius, 1918), à rassembler des sources primaires et

secondaires, à prouver la préméditation à travers la mise en évidence de méthodes d'extermination qui utilisent les technologies dont elles disposent (Ternon, 1995).

- 28 Les historiens vont s'atteler à un double travail : mettre à jour les causes et la nature de l'extermination en contextualisant l'événement, rendre explicite les mobiles du crime. Face au maintien du système de dénégation obstiné des gouvernements successifs de Turquie, interprétant l'événement par toute une série d'arguments fantaisistes, ils vont tenter de prouver l'intention criminelle du Comité Union et Progrès et de l'Organisation Spéciale qu'il a mise sur pied, dans la conception et l'exécution du crime et qui est un élément nécessaire de l'incrimination. Il y a de toute évidence une lutte engagée des historiens, excédés par les reconnaissances implicites qui contribueront à nier toute responsabilité étatique, les rapports inachevés, les spéculations sur le nombre de victimes, et la tendance à « euphémiser » l'événement par l'usage de la notion de massacre¹¹, etc. Aux écrits succèdent des débats officiels auxquels participent des personnalités connues pour le souci humanitaire qu'expriment leurs œuvres (Tribunal permanent des peuples, 1984), pour établir si « l'extermination des populations arméniennes par la déportation et le massacre constitue un crime imprescriptible de génocide » au sens de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU le 9 décembre 1948 ainsi que cela avait été déjà formulé en 1983 devant le Parlement européen. Les travaux vont donc consister tout autant à comprendre et à expliquer qu'à dénoncer une falsification des faits historiques. Ternon (1995) dégagera les arguments qui fondent toute une réécriture du passé à travers une thèse de la provocation et un renversement des responsabilités (les revendications territoriales des Arméniens et leur nationalisme naissant, leurs pratiques religieuses), un modèle théorique d'une réaction où l'on innocente le criminel (les Arméniens bien que minoritaires exerçaient sur le commerce et l'agriculture une position dominante s'attirant la jalousie des Turcs), une légitimation des procédés d'extermination comme le caractère légal de la déportation (sauver la population d'une guerre civile et des agitations intérieures causées par l'entrée en guerre de la Turquie) et la proclamation de l'innocence des fonctionnaires chargés d'accompagner les convois mais débordés par des bandes d'irréguliers, etc.
- 29 Les approches empiriques de ces historiens, leurs interprétations historico-politiques répondent à une préoccupation essentielle : démonter le système d'extermination mis en place par le gouvernement Jeune Turc, pour montrer que le meurtre a été conçu de telle sorte que l'accusé puisse invoquer la légitimité. En s'efforçant sans répit à argumenter la véracité de leurs propos, pour contrecarrer les accusations d'une histoire politique inventée, ces historiens vont devenir prisonniers « d'une compulsion à réfuter » comme le précisait le sociologue M. Dabag (1994). Une tendance nouvelle se dessine qui commence à réfléchir sur le statut de ces écrits de la preuve et sur une attitude d'écriture qui s'enferme malgré elle, dans les contraintes suscitées par l'opacité de l'Histoire officielle : « il faut se libérer des principes d'explication récurrents, pour rendre enfin possible une approche qui soit à la hauteur de l'événement et qui rende compte de sa singularité » écrit Dabag.

L'écriture du déni : une réflexion sur les conséquences du déni

- 30 Les écrits sur le déni contribueront à limiter les dégâts bien connus d'un déni qui continue et qui se distille dans le langage sous des formes subversives¹². Nichanian (1992) pense que la quête des historiens, attachés au détail, est une entreprise « herculéenne » dans le sens où les principes d'explication rigoureux des faits sont simultanément sous-tendus d'efforts pour briser les constructions d'un discours du déni. Tentatives impossibles, précise-t-il, qui conduisent à l'échec : « les réceptions contextualisées ne suffisent pas. Il faut se mettre à l'épreuve de la catastrophe ».
- 31 Cette conscience de l'insuffisance d'une seule lecture événementielle de la catastrophe, en quête d'éléments de causalité, favorisera l'apparition d'analyses critiques, fondées sur une mise en perspective historique du génocide ainsi que des interprétations de plus en plus nombreuses qui, dans une perspective comparative, partiront de la négation pour saisir l'essence du principe génocidaire (à travers par exemple les similitudes entre la Shoah et le génocide arménien).
- 32 Ainsi la méthode heuristique de V. Dadrian (1996) procède par paliers et non par accumulation des faits ; elle rend compte d'un sens non donné à l'avance, rendu possible par une multiplicité de facteurs, des chaînes de volontés successives, des transformations du pouvoir, du statut juridique inférieur des minorités non-musulmanes de l'Empire ottoman. Perspective qui rompt avec cette dimension instrumentale de la catastrophe, interprétée en termes de droits sur un territoire, ou explicitée selon l'aberrant argument d'un nationalisme naissant chez la minorité arménienne.
- 33 Dadrian montre que le génocide n'est pas une réplique aux revendications arméniennes mais l'aboutissement « d'une culture du massacre » coïncidant avec des volontés de turquification de la société ottomane. La mise en évidence de connexions entre les massacres arméniens à l'époque d'Abdul Hamid (1894-96), le double massacre d'Adana (1909) et le génocide intégral de 1915 montrent en quoi l'impunité accordée à un crime équivaut à un assentiment, et qui, en l'absence de matérialisation de la sanction, peut devenir une forme d'incitation, se répéter et se constituer en une arme politique de plus en plus radicale. D'autre part Dadrian a montré l'échec de la prévention des Puissances européennes. L'instauration de méthodes de « victimisation » résistant à tout acte de prévention s'est accompagnée de la mise en place d'un système de dénégation « au cœur même de l'entreprise génocidaire ».
- 34 Si les écrits historiques se donnent pour tâche de démonter le système de clandestinité qui a accompagné le passage à l'acte, certains textes de nature psychanalytique affirmeront que cette clandestinité continue à agir chez les rescapés et leurs descendants et justifieront la légitimité interprétative de la psychanalyse à partir de la « *consistance et de la constance du déni* », qui « *au-delà du temps génocidaire lui-même tente de détruire la structure même du champ symbolique, champ qui ordonne l'espace psychique* » (Piralian, 1988 et 1990).
- 35 On voit jaillir une élaboration interprétative des conséquences de la catastrophe à travers la problématique du deuil évoquée par bon nombre de psychanalystes ou théoriciens de la psychanalyse à travers le rapport génocide et transmission. Ils ont joué un rôle important par leur mise en formulation des conséquences de la non-reconnaissance officielle du

génocide dans le champ symbolique, à savoir un impossible deuil empêchant chez les descendants « une symbolisation possible de la Mort » et l'ouverture d'un véritable travail de deuil pour la communauté diasporique des survivants.

- 36 L'apport le plus fructueux de ces écrits réside dans la mise en évidence, non seulement des conséquences de la disparition du groupe, mais aussi avec le déni qui s'ensuit d'une tentative d'effacement des origines et des traces d'une existence passée (Piralian, 1988, 1990).
- 37 De l'impossible filiation terrifiante, à la trace traumatique chez les survivants échoués dans les années 20-25 en diaspora, les thèmes également de la destitution des pères et de l'exclusion de l'espace de la parole occupent dans ce champ le devant de la scène et méritent, nous l'avons dit, une attention sérieuse.

Les écrits de la mémoire

- 38 La mémoire, vaste réservoir de signifiants, demeure un thème privilégié pour cette approche en raison de son aspect malléable et de sa vertu représentative de demeurer un fond dépositaire du lien, réconciliant les contraintes historiques et l'interprétation individuelle et collective de ces contraintes. En outre, on peut indiscutablement à partir des travaux de Maurice Halbwachs (1950) dégager le caractère sélectif de la mémoire collective. Ce thème exerce indiscutablement une certaine fascination du fait qu'il recèle le pouvoir d'exprimer mais aussi de protéger un imaginaire de la continuité, sorte de fonds immuable, réfractaire aux intempéries de l'Histoire.
- 39 Les écrits récents sur la mémoire arménienne prolifèrent : du témoignage visuel et cinématographique aux essais autobiographiques, brassant les données des itinéraires migratoires aux affres du dénuement extrême et du « recommencement » en terre d'exil, on peut évoquer l'émergence d'un genre où l'exil massif et contraint est évoqué à travers les épreuves de la victime, sujet de l'histoire qu'il narre. L'expression de la douleur comme finalité rend compte indiscutablement d'une parole qui veut transmettre, et l'on mesure le chemin parcouru depuis les années 1930, dans ce que l'on pourrait appeler l'intégration de l'événement. Cette prise de parole soumet le présent à l'événement, tout comme la prose poétique des années 1930, mais avec cette différence essentielle, que la place de l'écriture y occupe une position signifiante radicalement autre. Elle n'est plus habitée par le désastre mais elle tente de l'habiter et rend transparent ce qui motive le passage de la prise de parole à l'écriture. Enfin et surtout, elle inscrit l'énonciation dans le cours d'une histoire de la dispersion « en train de se faire » et cherche à rétablir des ponts avec un passé suspendu dans les mémoires.
- 40 Ce genre a parfois suscité un vif succès médiatique, surtout lorsqu'il a mobilisé la plume de certains célèbres d'« origine arménienne », longtemps demeurés à l'ombre d'une « arménité » soudainement révélée à eux, au terme d'un parcours socioprofessionnel d'une réussite exemplaire¹³.
- 41 Quelle que soit, la qualité du contenu souvent romancé de ces histoires de vie, elles s'abandonnent à une **parole autorisée** où le destin individuel se mesure comme conséquence directe du sort collectif advenu ; elles s'accordent, enfin, la formulation d'un droit à la mémoire bénéficiant des luttes âpres menées par les historiens, les représentants politiques et les défenseurs des Droits de l'Homme.

- 42 On peut prétendre à un déroulement sans fin de cette mémoire, comme celle de la parole racontée, s'ouvrant à l'univers des mots, à celui en définitif de la représentation. De la mise en forme écrite d'une « Arménie intérieure » (Altounian, 1990) aux récits de déportation et de l'horreur, prolongés dans certains cas par récit de la fuite, du camouflage et de l'errance, on voit bien se dessiner une écriture du voyage et de l'exil intérieur, offrant la possibilité de s'affirmer comme sujet de sa propre histoire. A ces divers modes autobiographiques, on repère dans le champ des sciences sociales une avancée timide de l'utilisation de la méthode biographique des récits de vie associée à une problématique de l'identité. Il s'agit de recueillir le plus souvent une mémoire privée, celle des rescapés du génocide et de leurs descendants, afin d'analyser les liens entre les générations ou bien de transcrire et de fixer ces histoires orales dans le but de transmettre et de transformer le récit en témoignage¹⁴. Sans compter les analyses qui mêlent la question de la proximité du chercheur face à son objet et qui explore les motivations profondes à l'œuvre, pour mettre à jour les manques qui produisent le discours scientifique à travers la question des générations (Hovanessian, 1996).
- 43 Par contre, la tendance souriante qui consisterait à ranimer tout un imaginaire collectif tourné vers un désir de continuité pour illustrer à partir du chaos collectif, point de départ d'une nouvelle vie sur un nouveau sol en terre étrangère, toute une thématique de la reconstruction et le début d'une autre histoire active par opposition à la mémoire historique de la fin d'un temps (Hovanessian, 1987) demeure d'une rareté extrême. Pourtant l'étude de la formation du lien communautaire en terre d'exil, menée auprès des générations confondues, montre l'existence d'une appartenance active, créative, innovante même, que ce soit dans le rapport au territoire de l'inscription permettant la valorisation des lieux du regroupement, dans le rapport au travail, vecteur de sens d'une tradition, dans le formidable élan des solidarités compatriotiques en exil, etc. (Hovanessian, 1992).
- 44 La carence de monographies sur les modes de vie réinventés en diaspora rend compte d'un difficile affranchissement de la parole du « deuil inépuisable ». Cela ne veut point dire que le rapport à la vie n'existe pas, bien au contraire, mais il ne se permet pas encore de s'énoncer. Il y a là encore une limite à franchir, et si nous devons résumer ce qui caractérise l'écriture du génocide, nous dirions qu'elle pose constamment cette question des limites entre la parole reconnue et non reconnue, la parole autorisée et non autorisée.
- 45 On ne peut en ce qui concerne l'écriture du génocide, séparer la pratique de l'écriture de l'ouverture tant attendue du regard de l'autre, menée depuis des décennies dans cet espace à redéfinir, celui de la « Grande Diaspora », longtemps représentée comme un accident de l'histoire en rupture d'un passé, et qui cherche toujours à caractériser ses fondements.
- 46 Il y a dans l'écriture du génocide une recherche de « la portée symbolique du texte », tendue vers la nécessité de capter la reconnaissance de l'autre et qui, depuis la catastrophe, a connu des modes d'expression variés. Ces expressions demeurent dépendantes à la fois d'une position travaillée du sujet par rapport à son histoire, mais aussi et surtout du degré d'expression publique de l'événement, du cadre juridique et politique dans lequel le génocide revendique son inscription.
- 47 Ainsi, la question de la reconnaissance du génocide par les instances internationales, couronnée par le vote du mois de mai 1998 à l'assemblée nationale française où les députés ont voté de manière unanime une proposition de loi dont l'article unique du

texte, louable par sa clarté et son style lapidaire, ne s'encomrait pas d'euphémismes douteux : « *La France reconnaît publiquement le génocide arménien de 1915* », est une étape décisive dans la levée du processus de déni et des effets pervers à double sens de la « dynamique de l'impunité » (Dadrian, 1996).

- 48 On décèle encore dans ces écritures des volontés de travailler un interdit de la mémoire : l'efficacité symbolique encore attendue par la reconnaissance officielle pourrait bien inaugurer l'espace d'une écriture qui s'abandonnerait à la narration, sans la tension de la justification de la survie.

BIBLIOGRAPHIE

ALTOUNIAN J., 1990. *Les Chemins d'Arménie. Un génocide aux déserts de l'inconscient*. Paris, Les Belles-Lettres, coll. Confluents psychanalytiques.

ALTOUNIAN J., 1993. « Les survivants d'un génocide non reconnu peuvent-ils parler en leur nom ? », *L'ange exterminateur*. Bruxelles, université de Bruxelles.

ARLEN M., 1977. *Embarquement pour l'Ararat – A la recherche de l'identité arménienne*. Paris, Gallimard, coll. Témoins.

ALTOUNIAN J., 1997. « Exil, écriture, héritage », *Revue de l'Association rencontres psychanalyse anthropologie et recherches sur les processus de socialisation (ARAPS)*, 1-2.

BALIBAR E., 1996. « Violence : idéalité et cruauté », in HERITIER F., (éd.), *De la Violence*. Paris, Odile Jacob.

BATAILLE G., 1970. *L'erotisme*. Paris, Minuit.

BARTHES R., 1953. *Le degré zéro de l'écriture*. Paris, Le Seuil.

BARTHES R., 1963. *Essais critiques*. Paris, Grasset.

BELEDIAN K., 1988. « Phénix ou Robinson sauvé du naufrage », *Les Temps Modernes*, 504-505-506.

BELEDIAN K., 1995-1996. « Une tentative de communauté littéraire : la revue Menk », *Revue du monde arménien moderne et contemporain*, t. 2.

BLANCHOT M., 1983. *L'écriture du désastre*. Paris Gallimard.

CERTEAU M. de, 1984. « L'école de la diversité », *Annales ESC*, juillet-août.

CHARNY I. W., 1997. « L'intolérable perversion des universitaires négateurs du génocide arménien ou de l'holocauste », *Revue du monde arménien moderne et contemporain*, t. 3.

DABAG M., 1994. « Le traumatisme des bourreaux : à propos du livre de Taner Akçam », *Revue du monde arménien moderne et contemporain*, t. 1.

DADRIAN V. N., 1996. *Histoire du génocide arménien*. Paris, Stock.

FRESCO N., 1981. « La diaspora des cendres », *Revue française de psychanalyse*, 24, automne.

HALBWACHS M., 1950 [1968]. *La mémoire collective*. Paris, PUF.

- HOVANESSIAN M., 1989. « La remontée d'Arthur K. », *Monde alpin et rhodanien*, 3-4.
- HOVANESSIAN M., 1992. *Le lien communautaire – Trois générations d'Arméniens*. Paris, Armand Colin.
- HOVANESSIAN M., 1996. « Territoires de l'émigration », in OSTROWETKY S. (dir.), *Sociologues en ville*. Paris, L'Harmattan.
- LEIRIS M., 1938. *Miroir de la tauromachie*. Paris, NRF.
- LEPSIUS J., 1918 [1987]. *Rapport secret sur les massacres d'Arménie (1915-1916)*. Paris, Payot.
- MELKONIAN M., 1984. *Le miniaturiste*. Paris, Le Seuil.
- Mots, « Les langages du politique », 1998, 56, septembre.
- NAMER G., 1987. *Mémoire et société*. Paris, Méridiens Klincksieck.
- NICHANIAN M., 1988. « L'écrit et le mutisme. Introduction à la littérature arménienne moderne », *Les Temps Modernes*, 504-505-506.
- NICHANIAN M., 1989. *Âges et usages de la langue arménienne*. Paris, Editions Entente.
- NICHANIAN M., 1992. « L'empire du sacrifice », *L'intranquille*.
- NICHANIAN M., 1995. « Etats de la langue arménienne », in *La langue arménienne : défis et enjeux, Actes du colloque*, Centre de langues patrimoniales de l'université de Montréal (3-5 juin 1994). Montréal, Edition Cercle culturel arménien.
- PIRALIAN H., 1988. « Les cimetières labourés », *Les Temps Modernes*, 504-505-506.
- PIRALIAN H., 1990. « La mort dans l'âme » in COLLECTIF *Pourquoi le carmel d'Auschwitz ?* Bruxelles, université de Bruxelles.
- RICCEUR P., 1986. *Du texte à l'action*. Paris, Le Seuil.
- SARAFIAN N., 1993. *Le Bois de Vincennes*, trad. franç. de A. Drézian. Paris, Editions Parenthèses.
- SIGNORELLI A., 1992. « Catastrophes naturelles et réponses culturelles », *Terrain*, 19, octobre.
- SOLLERS Ph., 1968. *L'écriture et l'expérience des limites*. Paris, Le Seuil.
- TERNON Y., 1995. *L'Etat criminel*. Paris, Le Seuil.
- TRIBUNAL PERMANENT DES PEUPLES, 1984. *Le crime de silence, le génocide des Arméniens*. Paris, Flammarion.
- VIDAL D., 1996. « Territoires de l'altérité » in OSTROWETKY S. (dir.), *Sociologues en ville*. Paris, L'Harmattan.

NOTES

1. Nous pensons notamment aux écrits de Michel Leiris, Georges Bataille et des fondateurs du Collège de sociologie ainsi qu'à l'orientation littéraire de Philippe Sollers.
2. Cf. la théorie de Philippe Sollers, (1968) sur l'écriture textuelle comme « écriture qui reconnaît la rupture » et qui est irréductible au concept classique de texte écrit. De même, nous nous appuyons sur les analyses de Roland Barthes qui se refuse de la confondre obligatoirement avec le style ou la littérature.
3. Le récit de vie d'Haroutioun Keuisseian (Hovanessian, 1992) est assez exemplaire des « temps » qui ponctuent l'avant et l'après catastrophe.

4. Date de la commémoration du cinquantenaire du génocide arménien qui donne lieu à une manifestation très mobilisatrice.
5. Expression empruntée à D. Vidal (1996).
6. Cette expression est tirée de l'œuvre d'H. Ochagan, *Mnatsortats (Les Rescapés)*, romancier et critique arménien (1883-1948) qui est, d'après Nichanian et d'autres, le grand représentant interne non historiographique de la Catastrophe.
7. Sur cette question cf. l'article d'E. Balibar (1996) qui développe la notion d'idéalité cruelle conférant au pouvoir de la violence étatique matériellement exercée une dimension fétichiste ou emblématique.
8. Cf. les analyses de Paul Ricœur à propos du langage poétique (1986).
9. Chahan Chahnour, connu en France sous son pseudonyme d'Armen Lubin, est né dans les faubourgs d'Istanbul en 1903 et a émigré en France en 1923. Il commence une carrière de poète français dès les années 1930 à Paris. Parmi les célèbres textes sur l'exil et la dispersion des Arméniens on retiendra la *Retraite sans musique* (1929) et les *Logis provisoires* (1942).
10. S'il est vrai qu'il existe un rapport entre l'homme et son œuvre, Barthes précisait « que ce n'est pas un rapport pointilliste, qui additionnerait des ressemblances parcellaires, discontinues et profondes mais bien au contraire un rapport entre tout l'auteur et toute l'œuvre, un rapport des rapports, une correspondance homologique et non analogique ».
11. Ainsi, Mirhan Dabag (1994) montre du côté de la presse turque une tendance à l'emploi de la notion *Kırım* (massacre) d'usage plus populaire.
12. L'on se souvient des propos de l'historien américain islamologue de renom, M. Bernard Lewis, qualifiant le génocide arménien de « version arménienne de cette histoire » (*Le Monde*, 16 novembre 1993) et qui portera la question du génocide arménien sur le terrain judiciaire. Sur la question des universitaires négateurs du génocide arménien, cf. I. W. Charny (1997).
13. Voir le film *Mayrig* d'Henri Verneuil.
14. L'institut Zoryan à Boston représente la plus importante institution de la diaspora qui œuvre à la collecte des récits des survivants.

RÉSUMÉS

Nous proposons dans le cadre de cet article, de rendre compte d'une pratique textuelle d'une violence (le génocide des Arméniens), oscillant entre l'objectif d'une interprétation et son impossibilité, et formée d'écrits se distribuant aujourd'hui sur un spectre assez large. L'écriture du génocide, celle d'une violence collective démesurée, est par essence hétérogène. Elle demande à la fois une attention aux thèmes qui la traversent mais aussi une réflexion sur la texture de l'écriture : elle ne se borne pas uniquement à décrire, ni même à transmettre des idées mais rejoint au plus près, sous la grande hétérogénéité des écrits, la forme du désordre engendré. L'écriture du génocide est indissociable des perceptions liées au statut du survivant, témoin direct du désastre mais témoin aussi d'un exil qui a désarticulé tout un univers de représentations. Enfin, cette écriture demeure profondément habitée par la question du déni et de ses conséquences.

In the context of this article an account is given of written treatment of an act of violence (the extermination of the Armenian people), which oscillates between the aim of interpreting and the impossibility of being able to interpret, and which is composed of written work distributed today

over a fairly wide spectrum. Written work on the genocide, which consists of pieces of writing about an act of disproportionate collective violence, is essentially heterogeneous. This work requires at the same time attention to the themes which run through it and also reflection on the texture of the writing. It is not confined only to describing or even transmitting ideas but, behind the great heterogeneousness of the different pieces of writing, identifies closely with the form of the disorder created. Written documents about the genocide can not be dissociated from the perceptions relating to the status of the survivor who is not only a direct witness of the disaster, but a witness, too, of an exile which has dislocated a whole universe of representations. Finally, this writing remains profoundly haunted by the question of the denial of the genocide and the consequences of this.

AUTEUR

MARTINE HOVANESSIAN

URMIS - CNRS